



CONSEIL GÉNÉRAL – COMMUNE DE HAUTE-SORNE

Convocation N° 33

**Séance du mardi 21 novembre 2017 à 19h30
Au CCSC à Courfaivre**

ORDRE DU JOUR :

1. Appel.
2. Procès-verbal du 24 octobre 2017.
3. Communications.
4. Questions orales.
5. Prendre connaissance et approuver le Règlement relatif à l'approvisionnement en eau potable (RAEP) (Message n° 101 du Conseil communal au Conseil général du 30 octobre 2017).
6. Prendre connaissance et approuver le Règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux (RETE) (Message n° 102 du Conseil communal au Conseil général).
7. Prendre connaissance et préavisier le crédit de Fr. 1'089.600.00 TTC pour la réfection de la rue du Chételay à Courfaivre (Message n° 103 du 30 octobre 2017 du Conseil communal au Conseil général).
8. Prendre connaissance et approuver le crédit-cadre de Fr. 853'000.00 TTC pour l'assainissement complet du Centre de culture et de sport de Courfaivre (CCSC) (Message n° 104 du 30 octobre 2017 du Conseil communal au Conseil général).
9. Prendre connaissance et approuver le crédit de Fr. 145'800.00 pour la création d'une voie d'évacuation directe du dernier étage vers l'extérieur du bâtiment de la crèche-garderie « Les Patachous » à Bassecourt et créer un compartimentage coupe-feu entre la cuisine et le reste des locaux (Message n° 105 du 30 octobre 2017 du Conseil communal au Conseil général).
10. Prendre connaissance et approuver le crédit-cadre de Fr. 300'000.00 TTC pour les transformations des guichets de l'administration et l'aménagement des bureaux et salles diverses dans le bâtiment administratif (Message n° 106 du 30 octobre 2017 du Conseil communal au Conseil général).
11. Propositions relatives à la motion N° 9 « Service de redistribution d'aliments invendus ».
12. Réponse à la question écrite N° 22 « Subventions aux sociétés locales et tarifs ».
13. Réponse au postulat N° 5 « Pourquoi pas un terrain synthétique ? ».
14. Réponse au postulat N° 6 « Jeunesse - pas en reste ! ».
15. Réponse à la question écrite N° 23 « Transparence sur les sommes versées aux sociétés locales ».
16. Naturalisation ordinaire de M. Mauro Salvatore.
17. Naturalisation ordinaire de M. Pérez José Raül, de son épouse Lavandeira Tourinan Maria Dolores et de leurs enfants Kevin José, Ismael et Martin.

Après la séance, assemblée d'information pour le point soumis en votation populaire :

- 1) Préavis pour le montant de Fr. 1'089'000.600 pour la réfection de la rue du Chételay à Courfaivre.

Haute-Sorne, le 30 octobre 2017

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL
Nicole Lachat, Présidente**

Distribution: (74)

33	Conseillers généraux	19	Suppléants
9	Conseillers communaux	1	Voirie communale
1	Délégué aux affaires communales	1	Recette communale
1	Affichage bureau	6	Affichage public
1	E-mail au Journal Officiel pour publication		
2	E-mail au Quotidien Jurassien et à RFJ		